



«adresse»  
«groupe»  
«civilité»,  
«nom»  
«Adresse2»  
«cp» «ville»

Paris le 30 septembre 2013

## Objet : demande de rencontre

«civilité»,

Les organisations nationales de retraités UCR-CGT, UCR-FO, SFR-FSU, UNIRS Solidaires, se sont réunies pour analyser le projet gouvernemental de réforme des retraites et ses conséquences pour les retraités.

Elles considèrent que ce projet contribue un peu plus encore à affaiblir le pouvoir d'achat des retraités même si elles se félicitent que certaines options envisagées, notamment dans le rapport Moreau, aient été abandonnées par le gouvernement.

Elles tiennent à exprimer leur désaccord avec plusieurs aspects de ce projet de réforme. Les mesures annoncées reposent essentiellement sur les salariés et les retraités, les efforts des entreprises devant être compensés par une baisse des cotisations « famille ». Ces mesures vont accroître la fragilisation de notre système de retraites et menacent de mettre à mal le niveau de vie de tous les retraités actuels et futurs.

Alors qu'il y a près de 5 millions de chômeurs et chômeuses, que la moitié des salariés ne sont plus dans l'emploi au moment de faire valoir leur droit à la retraite, que les jeunes peinent à intégrer le monde du travail, l'allongement de la durée des cotisations à 43 ans, en 2035 pour les natifs de 1973 et après s'inscrit clairement dans la logique régressive construite par les réformes successives de 1993, 2003, 2007 et 2010.

Cet allongement recule de fait l'âge de départ à la retraite et signe inévitablement la baisse des pensions pour tous les futurs retraités accentuée pour tous ceux qui subiront les effets de la décote.

Pour les retraités, aucune mesure n'est envisagée pour augmenter le niveau des basses pensions. Aujourd'hui déjà, trop de personnes âgées sont dans la pauvreté au quotidien.

Avec la revalorisation annuelle reportée au 1er octobre 2014, ce seront 18 mois consécutifs sans revalorisation. Cette mesure va s'ajouter à celles déjà prises :

- taxe de 0,30 % mise en place au 1er avril 2013 pour les retraités imposables assujettis à la CSG de 6,6%,
- suppression de la demi part supplémentaire pour les veufs, les veuves et les personnes isolées ayant eu des enfants.
- désindexation partielle des retraites complémentaires
- hausse de la TVA au 1er janvier

La remise en cause de l'exonération fiscale des majorations de pensions des retraités ayant élevé trois enfants ou plus n'a, à l'évidence, aucun lien avec le financement des retraites, mais sera lourde de conséquences, notamment pour le pouvoir d'achat des veuves et veufs.

Ces propositions s'inscrivent dans une même volonté de continuer à baisser le niveau de l'ensemble des retraites déjà fortement entamé par la désindexation des pensions de base par rapport aux salaires.

Notre histoire récente a montré que l'accroissement de l'espérance de vie en bonne santé est lié au développement de la protection sociale collective et solidaire. Or, du fait des réformes successives, la durée de vie en bonne santé diminue. Toute politique de stigmatisation, toute législation d'exclusion ciblant les retraités comme s'ils étaient responsables de la crise qui sévit, ne pourrait que conduire, à très court terme, à accélérer le cours de cette évolution.

Décider de laisser se dégrader les droits des retraités et des personnes âgées est inacceptable et constituerait un risque de fracture sociale majeur.

Au moment où la crise économique, sociale et financière frappe durement une partie importante de la population, il est primordial de respecter le pacte social qui caractérise notre pays et garantit sa cohésion. Les engagements entre les générations qui sont à la base de notre système de protection sociale collective et nos régimes de retraites par répartition en particulier, ne doivent pas être remis en cause.

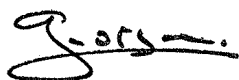
Les retraités, pas plus que les salariés, n'ont à payer pour une crise dont ils ne sont pas responsables. Pour financer une retraite satisfaisante pour toutes et tous, d'autres solutions avancées par nos organisations existent.

«civilité», nous serons particulièrement attentifs aux réponses que votre groupe parlementaire apportera à nos revendications. Nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une audience avant la tenue du vote afin de d'échanger de vive voix sur nos propositions de financement qui passent par une autre répartition des richesses et une véritable réforme fiscale.

Veillez agréer, «civilité», l'assurance de nos salutations distinguées.

**Bernadette GROISON**

**Secrétaire Générale de la FSU**



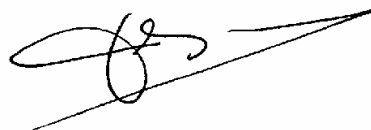
**Didier HOTTE**

**Secrétaire Général de l'UCR-FO**



**François Thiéry-Cherrier**

*Secrétaire général de l'UCR-CGT*



**Gérard GOURGUECHON**

**Secrétaire Général de l'UNIR-SOLIDAIRES**

